

# Consultation publique sur le Plan Climat, Air, Energie Territorial (PCAET) de l'Agglomération Valence Romans

---

(17 septembre – 17 octobre 2018).

## **Position de Frapna Drôme Nature Environnement**

L'Agglomération Valence Romans (l'Agglo) vient d'adopter son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). La consultation publique sur ce PACET engagée depuis le 17 septembre se conclut le 17 octobre et Frapna Drôme Nature Environnement exprime ci-après sa position.

**Au cours de l'élaboration du PCAET, Frapna Drôme Nature Environnement n'a participé d'aucune manière à l'orientation globale ou à la prise de décision.**

**Frapna Drôme Nature Environnement est conduite à exprimer ses grandes inquiétudes et réserves par rapport à la pertinence et l'efficacité de ce plan, de ce qu'il prévoit et, surtout, de ce qu'il ne prévoit pas.**

**Nous partageons le diagnostic** : le réchauffement climatique est déjà en cours et risque de s'accélérer, l'air est sérieusement chargé de particules fines et toxiques, l'eau est lourdement chargée de pesticides et d'engrais, le bilan énergétique du territoire est extrêmement négatif et la biodiversité recule d'une façon dramatique.

**Il est donc grand temps d'agir pour stopper et inverser ces tendances. Les actions du PCAET devraient s'inscrire dans ce contexte.**

**Loin de respecter les priorités de « Eviter, Réduire, Compenser », le PCAET proposé ne prévoit aucunement « d'Eviter » puisque notamment dans le domaine des transports, l'orientation du modèle « tout voiture » est confortée, rien ou très peu de propositions et d'actions sont consacrées à « Réduire » et la plupart des actions proposées vise la « compensation ». Autrement dit le PCAET n'entend nullement réduire les pollutions (dioxyde de carbone, gaz à effet de serre, NOx), assume, voire prône le développement ou en tous cas ne s'oppose pas aux politiques actuelles sur le chauffage des bâtiments, les activités économiques et les transports et propose quelques actions pour « compenser » la « fuite en avant » qu'il préconise, en développant par exemple des énergies renouvelables.**

Les thèmes du PCAET sont débattus par les institutions publiques, dont l'Agglo, depuis de longues années et ont fait l'objet de maintes déclarations, schémas et plans. Force est de constater qu'en 2018, le bilan des actions entreprises pour la lutte contre le réchauffement climatique et pour la préservation de la nature et l'environnement n'est pas positif ; d'ailleurs aucun des documents produits par l'Agglo ne présente de bilan par rapport à des années antérieures (comparaison entre 2017 et 2007, par exemple).

**En ce qui concerne l'appréciation globale du PCAET, nous posons d'abord trois remarques globales :**

- Dans une vision véritablement écologique, c'est-à-dire prenant en compte tous les facteurs majeurs et leurs interdépendances, il y a au moins trois domaines qui ont des impacts forts, voire fondamentaux, sur les équilibres de la nature et de notre vie, domaines que le PCAET

aurait dû inclure d'une manière approfondie dans ses analyses et plans : l'évolution de la production d'énergie (notamment nucléaire / renouvelables), l'évolution du traitement des déchets et la situation hydrologique de notre territoire.

- Le PCAET se focalise prioritairement sur les objectifs à l'horizon de 2025, mais il ne peut le faire que dans une vision à long terme, donc à l'horizon 2050 ; en effet s'il n'y a pas d'évolutions substantielles et décisives jusqu'en 2025, les objectifs affichés pour 2050 seront irréalistes et sans signification,
- Le PCAET ne présente pas clairement les financements mis en œuvre pour l'atteinte des objectifs visés et sans les financements nécessaires les objectifs affichés resteront des vœux pieux.

## Le PCAET s'articule autour de deux axes et objectifs principaux :

- Diminuer les consommations énergétiques,
- Augmenter les productions d'énergies renouvelables en remplacement des énergies fossiles.

## En ce qui concerne les consommations énergétiques principales,

Nous constatons que :

- Pour le secteur résidentiel, l'objectif affiché d'une diminution de moins de 4% est très modeste, d'autant que l'Agglo dispose des compétences nécessaires pour agir dans ce domaine ; mais il est clair que, si l'essentiel des coûts reste à la charge des propriétaires privés, l'évolution dans ce domaine restera limitée à ceux qui en ont les moyens.
- L'essentiel des diminutions des consommations énergétiques prévues par le PCAET se situent dans le domaine des transports, de personnes et de marchandises ; en octobre 2018, nous considérons que les objectifs affichés dans le PCAET sont modestes, voire inexistantes. Pourtant l'agglomération dispose de la compétence « activités économiques » sur tout son territoire et pourrait mettre en œuvre une politique de réduction des mobilités Domicile -Travail. L'agglomération dispose également de possibilités d'actions en matière de cofinancement des infrastructures routières de transport et depuis peu d'activités aéroportuaires. Le « tout routier » que prône l'Agglomération est totalement contradictoire avec le diagnostic du PCAET. L'Agglomération assure aussi la maîtrise d'ouvrage de la ZAC intermodale de Mauboule et de la Motte (Voie d'eau (le Rhône), Réseau ferré, Réseaux routiers) et pourtant la plupart des activités économiques autorisées à s'implanter sur cette vaste Zone Intermodale n'ont aucun besoin de cette intermodalité. L'exemple de cette ZAC intermodale illustre bien l'absence de volonté d'agir pour des transports multimodaux (autres que routiers !).
- Dans les autres secteurs (tertiaire, industrie, agriculture) les diminutions de consommations d'énergie dépendent essentiellement des acteurs privés qui opèrent dans des marchés concurrentiels,

## En ce qui concerne l'augmentation des productions d'énergies renouvelables

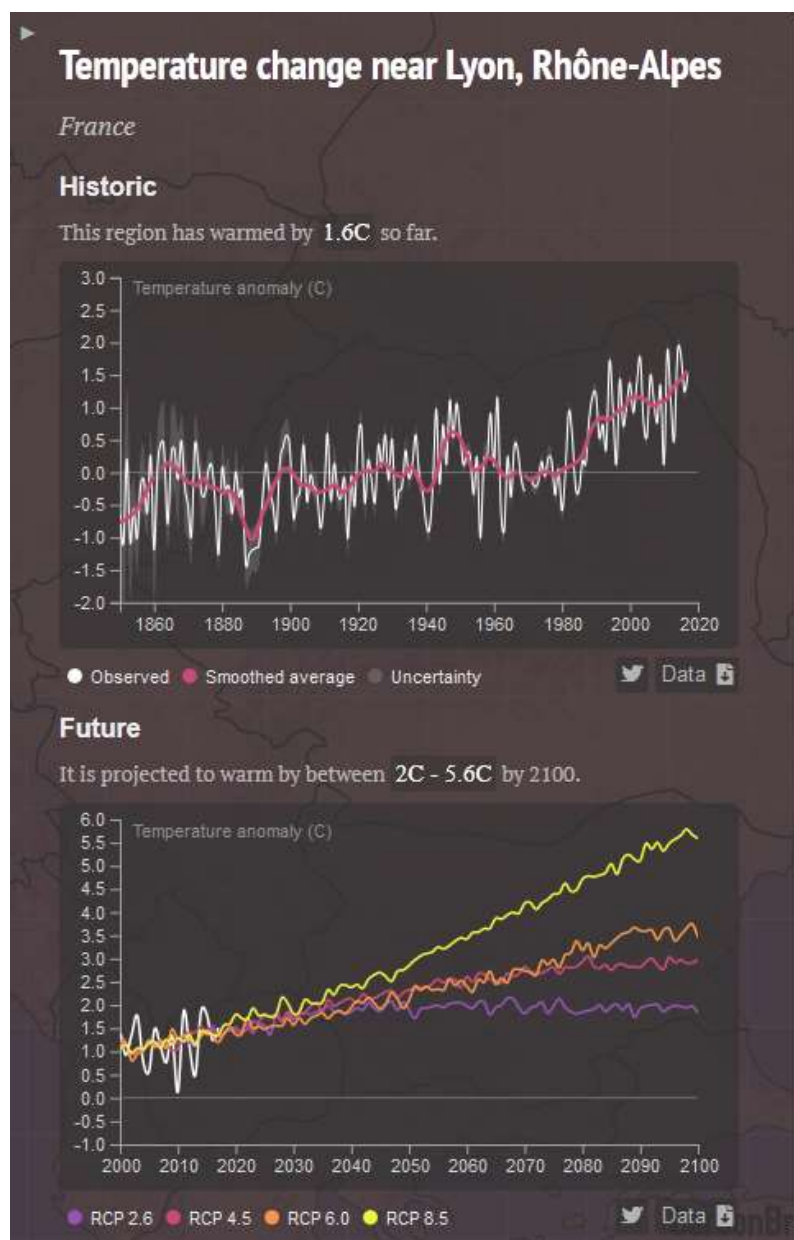
Pour ces secteurs pour lesquels le PCAET prévoit des actions significatives à l'horizon de 2025, nous constatons que :

- Pour le secteur bois énergie rien n'est dit sur la compatibilité de l'évolution de cette filière avec la préservation des environnements, air, climat, sols, eaux, forêts. Le récent Rapport du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC) conclut à l'absolue nécessité, compte tenu des urgences climatiques d'abandonner la filière « bois - énergie ».

- Pour le secteur photovoltaïque, censé procurer le gros des augmentations d'énergies renouvelables, toutes les grandes questions restent en suspens : financements, réseaux de stockage et de transmission, production des panneaux (consommation d'énergies et matières, déchets, transports des produits) ; mais là encore, les conditions du secteur seront fixées au plan national voire par l'industrie privée, largement à l'étranger.
- En ce qui concerne la géothermie, le projet FONROCHE pourrait entrer dans sa phase de « recherche » mais son avenir est à l'heure actuelle imprévisible.
- Pour le développement de la méthanisation, il est essentiel d'examiner quels seraient les impacts de ce développement sur l'agriculture. Ceci vaut globalement à ce qui dans le PCAET est appelé "biomasse énergie".

## En conclusion, Frapna Drôme Nature Environnement,

- **Partage le diagnostic du PCAET de Valence Romans Agglo mais demande à ce qu'il soit actualisé avec les conclusions du dernier GIEC et diffusé à toute la population :** Le graphe de CARBONBRIEF (<https://www.carbonbrief.org/mapped-how-every-part-of-the-world-has-warmed-and-could-continue-to-warm>) ci-après montre l'importance du changement climatique qui impacte déjà le territoire :



- **Préconise l'analyse de l'échec des actions précédentes :** La courbe de l'élévation des températures sur notre territoire montre une augmentation de la température constante depuis 1980, malgré les avertissements lancés à la suite des différents GIEC, malgré la multiplication des plans et annonces qui se sont succédés à tous les niveaux du territoire. L'échec des actions précédentes demandent à être analysé d'urgence pour pouvoir produire un nouveau programme qui développe enfin une certaine efficacité. En l'absence, le PCAET de Valence Romans Agglo reproduit à l'identique les erreurs précédentes et ne permet pas d'espérer un quelconque changement de trajectoire pour notre territoire.
- **Demande la prise en compte des derniers travaux des climatologues :** La situation décrite dans le diagnostic du PCAET est très inquiétante. Cependant, les scénarii proposés s'appuient sur des modèles climatiques qui supposent une relation quasi-linéaire entre les émissions de CO2 et l'augmentation de la température. Et la réalité pourrait être bien pire si ces scénarii se révélaient être obsolètes : en effet, des climatologues mènent des travaux qui leur permettent d'affirmer que le réchauffement en dépassant un certain seuil pourrait s'autoalimenter en activant des éléments déclencheurs qui augmenteraient eux-mêmes la température dans un effet domino (source : <https://reporterre.net/Le-scenario-qui-effraie-les-climatologues>). Une augmentation de la température de 2° est-elle un point de non-retour au-dessus duquel nous ne pourrions plus agir pour éviter l'emballement du réchauffement ? Si le débat d'expert dépasse notre compétence concernant les modèles climatiques, le PCAET devrait prendre en compte ces différentes thèses pour exposer une situation actualisée avec le maximum d'objectivité et une conscience encore accrue de l'urgence.
- **Espère une action prioritaire transversale dans toute l'organisation :** Notre association constate aussi un effet domino concernant les atteintes à l'environnement sur notre territoire qui viennent renforcer en spirale toutes les urgences écologiques en interdépendance. Au centre de cette dynamique destructrice, le mythe d'une urgence économique prioritaire qui ne pourrait se développer qu'en consommant toujours plus de ressources naturelles. Une remarque relevée dans le diagnostic local du PCAET de l'agglomération de Valence-Romans résume bien la situation sur ce territoire et sur nos départements : *Dans son discours politique et ses documents de planification, VALENCE ROMANS AGGLO n'a pas encore cherché à formaliser une transition de son économie vers des activités respectueuses de l'environnement.* En assistant aux différentes commissions consultatives du territoire, les représentants de notre association confirment cette incohérence avec des politiques et actions qui n'intègrent pas le développement durable (voir dernier paragraphe de cette conclusion). Les responsables politiques de l'agglomération concernés par ce PCAET, proposent dans ce document quelques actions démontrant une conscience de l'urgence à agir pour l'environnement et le climat, mais continuent à promouvoir des projets qui vont à l'encontre de cet objectif. Les plans mis en place ne permettent pas de changer notre trajectoire, ils tentent de masquer une organisation de notre territoire qui est destructrice pour l'environnement et le climat. Le bilan entre actions de remédiation et destructions reste très négatif avec une tendance à l'auto-alimentation. L'atteinte prochaine d'un point de non-retour est probable. Ces responsables contribuent ainsi à faire tomber la suite des dominos menant non-seulement à dégrader l'environnement, mais pire, à installer à long terme une spirale qui s'autoalimente : perte des sols naturels, perte de la biodiversité, dégradation du climat, pollution de l'air, dégradation des aquifères...
- **Regrette l'adoption par Valence Romans Agglo d'un tel PCAET** qui sera sans effet positif pour le territoire alors que son diagnostic met en évidence l'impérieuse nécessité d'agir et d'agir de toute urgence. Les actions inscrites au PCAET ne peuvent pas limiter la « fuite en avant » actuelle : consommation d'énergies fossiles, consommation énergétique des bâtiments et

notamment du parc de logements anciens, développement d'activités économiques polluantes, poursuite de projets d'infrastructures pour favoriser le « tout voiture », artificialisation des sols, dégradation de la qualité de l'air, dégradation de la qualité des eaux, atteinte à la biodiversité, poursuite de consommation d'espaces excessive par les plans d'urbanisme, absence de politique de « verdissement des « villes centres ». Ainsi, Frapna Drôme Nature Environnement constate que les actions inscrites n'ont pour objet que de tenter de compenser les impacts négatifs constatés sur le changement climatique et sur la biodiversité sans changer l'organisation. De plus, notre association note que ce PCAET ne fait l'objet d'aucun plan de financement précis.

- **Demande un PCAET qui dessine un territoire durable.** En oubliant le concept de développement durable, notre territoire régresse au siècle précédent. Pour mémoire, la méthode d'appréciation de l'intégration du développement durable dans les politiques et actions s'appuie sur 4 piliers : développement économique, préservation de l'environnement, solidarité sociale et gouvernance.

*Economie et préservation de l'environnement* : Aux Etats-Unis, des spécialistes calculent le coût du dérèglement climatique. De même, les récentes catastrophes subies par le département de l'Aude commencent à être évaluées économiquement. Aucun projet qui affirme viser le développement économique ne doit donc plus contribuer à détruire l'environnement. Pourtant, sur le territoire, la liste des projets opposant l'économie et l'environnement continue à s'allonger ... Le PCAET doit encadrer désormais tous les projets et rappeler les hypothèses qui les valident comme durables.

*Solidarité sociale* : Pour faire face à une situation de crise et continuer à envisager un avenir viable sur notre territoire, il faut qu'un plan d'action pour le climat renforce la solidarité pour que notre société ne sombre pas dans la violence. Dans ce PCAET, les projets permettant à des grandes sociétés de développer leurs bénéfices aux frais de la collectivité sans efficacité doivent être abandonnés (Géothermie Fonroche). Le plan doit engager de vraies mesures en direction des plus défavorisés (financement à la rénovation énergétique, gratuité des transports publics.)

*Gouvernance* : un plan climat qui induit un vrai changement dans notre organisation locale demande un partage des responsabilités et donc une gouvernance ouverte. Notre association déplore que ce PCAET soit le fruit d'un travail de techniciens qui n'a pas fait l'objet, ni de communication, ni d'animation en direction de la population, ni d'ouverture dans sa gouvernance. Cette consultation, à laquelle nous répondons aujourd'hui, peut-elle être réellement considérée comme suffisante ? Pourtant, dans les temps de crise qui vont inévitablement survenir, si nous ne renforçons pas prioritairement la démocratie à tous les niveaux institutionnels, notre société va se retrouver acculée à la mise en place de l'état d'urgence avec la privation des libertés.